

STELLANTIS &YOU MASSY

Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 91300 MASSY

N° SIRET : 302 475 041 02246

Tél : 01 69 53 55 50

<https://www.stellantisandyou.com/fr/>



CITROËN

STELLANTIS &YOU

SALES & SERVICES

Stellantis &You France SAS

Distributeur et Réparateur Agréé des Marques

Abarth, Alfa-Romeo, Citroën, DS, Fiat, Fiat Professional,

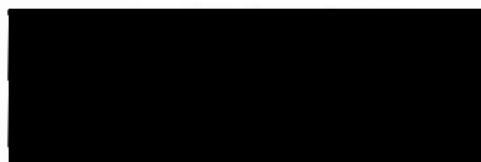
Jeep, Lancia, Leap Motor, Opel, Peugeot

S.A.S. au capital de 358 114 800,00 Euros

43 rue Jean-Pierre TIMBAUD - 78300 POISSY

302 475 041 RCS. Versailles - FR 29 302 475 041 - APE 4511Z

N° Orias 13 007 951 (www.orias.fr)



DOCUMENT	DATE DU DOCUMENT	REFERENCE CLIENT	REF. CDE	DATE DE REGLEMENT
ATTESTATION	11/06/2026	90100	ME	11/06/2026
3612730469	622046			
N° DE DOCUMENT	N° DE DOSSIER	N° VINVO		

MARQUE	N° VIN	DATE DE MISE EN CIRCULATION	CPL	NATURE DU DOCUMENT	N° PAGE
CITROËN	VR7CGHPY8ST152772	24/11/2025	00ZJ	ATTESTATION	1/1
C3 AIRCROSS (CC24E)	HG-818-FV	9340		ANGELIQUE	
MODELE	N° IMMATRICULATION	SM	PR	AFFECTATION	Nbre PAGE

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PREX UNITAIRE €	% REMISE	MONTANT €	CT
C : GW6 : C3(CC21), C3 AIRCROSS(CC24), C41, C4X, DS3: PROTECTION ALTERNATEUR					
9880275580	PROTECTEUR	BT1	1,00		
99P00510	CONTROLE OPERATION PREVENTIVE		0,15		
	SUR VEHICULE				
FGEST	FRAIS DE GESTION				
D : DEFAT SYSTEME DE TRACTION ELECTRIQUE ARRETEZ LE VEHICULE, SYSTEME ESP/ASR					
9877629780	BATTERIE TRACTION		1,00		
9842675280	(MUL) ECRU A EMBASE		1,00		
1637756980	LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT	B11B0	1,00		
9D107210	RECHERCHE DE PANNE DIAGNOSTIC		1,00		
	- 10				
31500910	REMPLACEMENT BATTERIE DE TRACTION		1,20		
315R6H11	MISE HORS-REMISE SOUS TENSION		0,15		
350R2P11	VEHICULE HYBRIDE MHEV				
	VIDANGE - PLEIN - PURGE		0,30		
	CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT				
	BATTERIE DE TRACTION				
FGEST	FRAIS DE GESTION				

LES MARCHANDISES ET MATÉRIELS LIVRÉS RESTENT NOTRE PROPRIÉTÉ JUSQU'À PAIEMENT INTÉGRAL ET DÉFINITIF EN CAS DE NON-PAIEMENT TOTAL OU PARTIEL DU PRIX À L'ÉCHÉANCE. NOUS NOUS RÉSERVONS LA POSSIBILITÉ D'ÉDGER DE PLEIN DROIT ET SANS FORMALITÉ LA RESTITUTION DE CES MARCHANDISES (LOI n° 30 336 du 12 mai 1980). T.V.A. ACQUITTÉE SUR LES DÉBITS.

NET À PAYER €

CT	MONTANT HT	TVA	MONTANT T.V.A.
----	------------	-----	----------------

C
F
D
M
R
E

PAPILLON À JOINDRE À VOTRE RÉGLEMENT



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

MODALITÉS DE RÉGLEMENT : Nos ventes de véhicules neufs sont soumises aux conditions générales de vente et de garantie du constructeur. Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque le client est un professionnel, en application de l'article L. 441-6 du code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, le client pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité des dites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée au client. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de notre Siège Social sera seul compétent. Toute réclamation doit être faite dans les huit jours après réception de la facture.

Voir nos conditions générales de réparation sur la commande de travaux.